

Auvergne-Rhône-Alpes



N° 86

Octobre 2019

Des seniors dépendants de plus en plus nombreux d'ici 2050

En 2050, Auvergne-Rhône-Alpes compterait 1,4 million de personnes âgées de 75 ans et plus. Parmi elles, 410 000 seniors seraient concernés par la dépendance, soit près de deux fois plus qu'en 2015. Du fait de la structure par âge de la population, la croissance du nombre de seniors dépendants serait plus soutenue à l'est de la région. Sept seniors dépendants sur dix vivent à domicile en 2015 et cette part devrait augmenter d'ici 2050. En 2015, l'offre régionale en hébergement médicalisé permanent est légèrement plus développée qu'au niveau national, et elle est hétérogène selon les départements. En lien avec les politiques publiques qui envisagent un net développement des mesures de soutien à domicile et une offre en établissements stable, ceux-ci accueilleraient principalement les personnes âgées les plus dépendantes en 2050.

Christelle Thouilleux, Emma Bianco, Insee

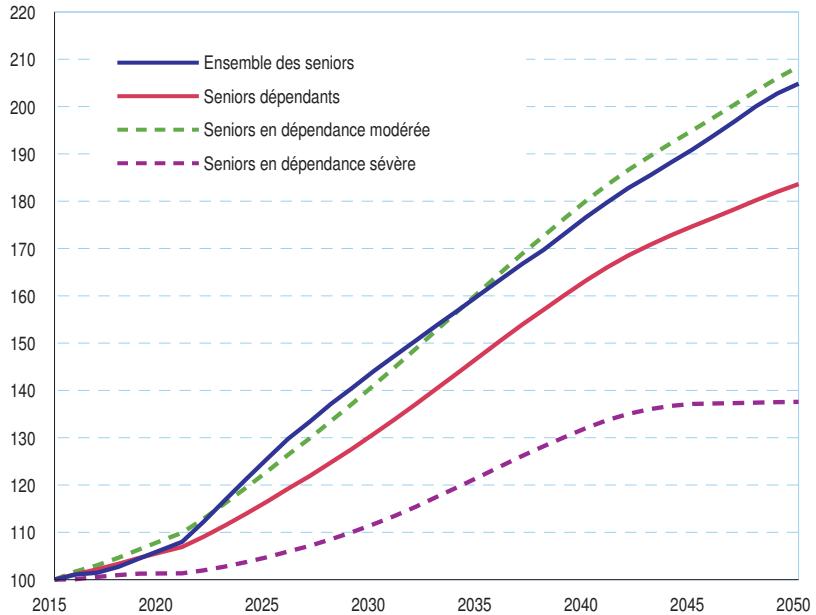
En 2015, en Auvergne-Rhône-Alpes, près d'un habitant sur dix est âgé de 75 ans ou plus, soit 726 000 personnes, que l'on appellera « seniors » dans la suite de l'étude. La région figure parmi les plus jeunes de France métropolitaine, derrière l'Île-de-France, les Hauts-de-France et le Grand Est. En 2050, plus de 1,4 million de seniors résideraient en Auvergne-Rhône-Alpes, soit deux fois plus qu'en 2015. Cette évolution, qui s'observe également au niveau national, est en partie liée à l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom dans la classe d'âge des 75 ans et plus.

La croissance du nombre de seniors n'est pas un phénomène nouveau, ce dernier ayant été multiplié par 1,5 entre 1999 et 2015. Depuis 1999, la part des seniors dans la population ne cesse de croître. Elle a progressé, passant de 7 % en 1999 à 9 % en 2015 et devrait atteindre 15 % en 2050.

Le vieillissement de la population amène à s'interroger sur la perte d'autonomie ou la dépendance (*définitions*) des seniors et leur prise en charge. La dépendance peut aller

1 Le nombre de dépendants augmenterait moins vite que celui de l'ensemble des seniors

Projections du nombre de personnes âgées de 75 ans et plus selon le degré de dépendance, en Auvergne-Rhône-Alpes (base 100 en 2015)



Sources : Insee-Drees, modèle de projection de personnes âgées dépendantes

de la nécessité d'une aide ponctuelle pour la toilette, la préparation des repas et le ménage, jusqu'aux situations où les fonctions mentales et physiques sont gravement altérées. Prévoir l'évolution de la dépendance dans la région est essentiel pour anticiper les politiques publiques à destination des personnes âgées et adapter leur accompagnement (*le mot du partenaire*).

Plus de 400 000 seniors dépendants en 2050

Si les tendances démographiques actuelles se prolongent (*méthodologie*), le nombre de seniors dépendants serait multiplié par 1,8 entre 2015 et 2050, passant de 223 000 à 410 000 (*figure 1*). Si le nombre de dépendants augmente fortement, leur part dans la population des seniors diminuerait légèrement, passant de 31 % à 28 % en 35 ans. Ainsi, le nombre de dépendants continuera de croître, mais moins rapidement que le nombre total de seniors, comme au niveau national. L'année 2020 marquerait une inflexion avec une baisse plus prononcée de la part de dépendance, du fait de l'arrivée des baby-boomers dans la classe d'âge des 75 ans et plus. Cette arrivée entraîne en effet un afflux de « jeunes seniors », en meilleure santé, et une diminution de l'âge moyen des seniors.

La dépendance peut être modérée ou sévère (*définitions*). Entre 2015 et 2050, la croissance du nombre de seniors dépendants dans la région, de même ampleur que celle de France métropolitaine, serait plus vive pour les dépendants modérés (x 2,1). Le nombre de seniors concernés par la dépendance sévère augmenterait moins rapidement (x 1,4), passant de 78 000 en 2015 à 108 000 en 2050. Ainsi, la part des dépendants sévères parmi les seniors diminuerait, passant de 11 % à 7 % entre ces deux dates, alors que la part des seniors concernés par la dépendance modérée resterait stable (20 %).

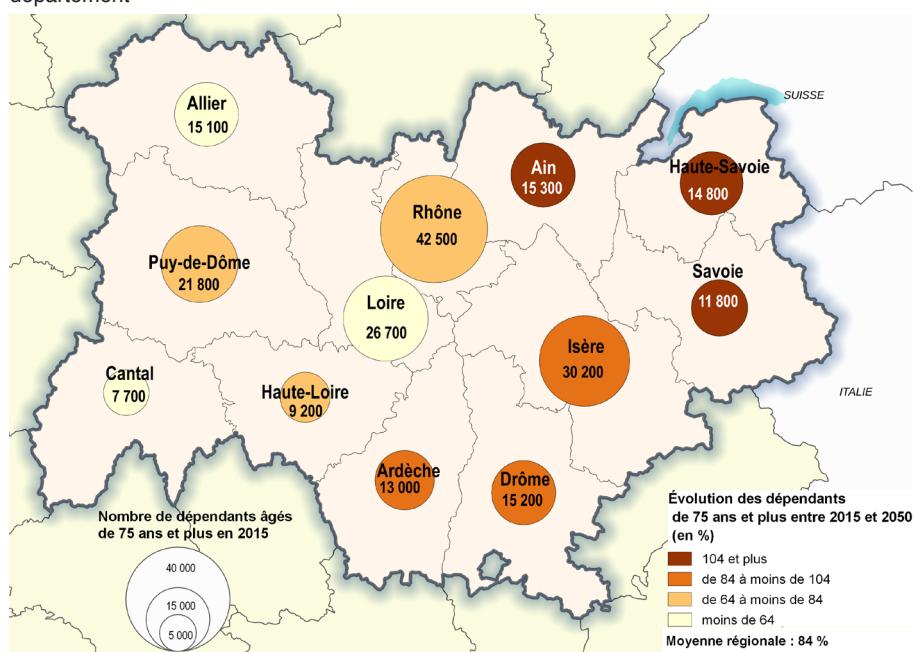
Plus nombreuses à atteindre les grands âges, les femmes sont plus souvent touchées par la dépendance que les hommes (*pour en savoir plus*). En 2015, sept seniors dépendants sur dix sont des femmes. En 2050, elles resteraient majoritaires mais la part des hommes se rapprocherait de celles des femmes. La dépendance augmenterait en effet moins vite chez les femmes (x 1,7) que chez les hommes (x 2,1). Cela s'explique par une convergence des modes de vie (activité professionnelle, durée du travail, comportements à risques tels que tabagisme ou consommation d'alcool...) et des espérances de vie entre hommes et femmes.

Une croissance du nombre de seniors dépendants plus marquée à l'est de la région

Au nord-est de la région, les départements « jeunes », c'est-à-dire où la part des seniors est faible, enregistreraient une forte croissance

2 Moins de seniors dépendants à l'est, mais des effectifs qui doubleraient d'ici 2050

Nombre de dépendants en 2015 et évolution 2015-2050 en Auvergne-Rhône-Alpes, par département



du nombre de dépendants (*figure 2*). Entre 2015 et 2050, ce nombre serait multiplié par 2,4 en Haute-Savoie, par 2,3 dans l'Ain et par 2,2 en Savoie (contre 1,8 en moyenne dans la région). Ces croissances pourraient, en volume, représenter jusqu'à 30 000 seniors dépendants supplémentaires en Isère, 28 500 dans le Rhône et 20 500 en Haute-Savoie. Cette dernière resterait cependant le département ayant la plus faible part de dépendants parmi la population des seniors, en 2050 comme en 2015 (26 % contre 31 % au niveau régional).

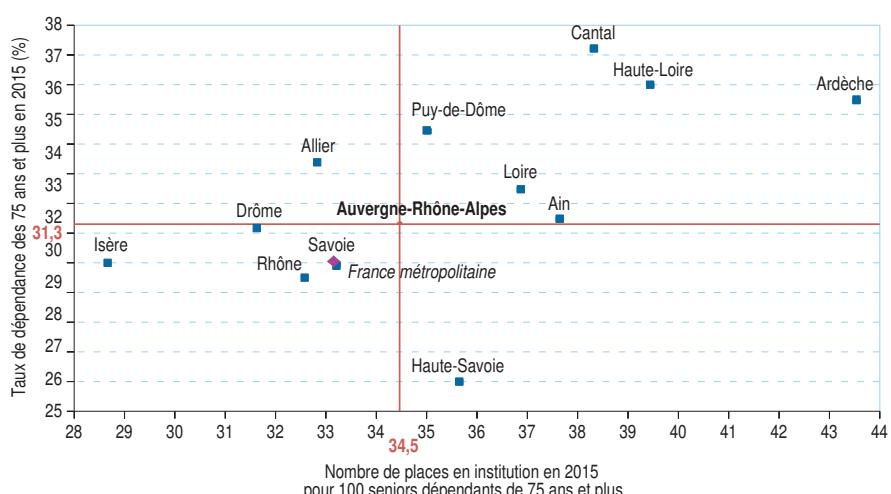
Dans l'Allier et le Cantal, où la part des seniors dans la population est élevée, leur nombre augmenterait moins vite. Le nombre de

dépendants serait multiplié par 1,4 dans l'Allier et par 1,7 dans le Cantal, soit entre 5 000 et 6 000 dépendants supplémentaires en 35 ans. Toutefois la part de dépendants dans ces deux départements resterait supérieure à la moyenne régionale.

La structure par âge de la population des départements explique l'essentiel de ces différences d'évolution. En effet, les personnes âgées de 40 à 60 ans en 2015 représentent une part élevée de la population des départements les plus jeunes. Elles auront 75 ans ou plus en 2050, augmentant mécaniquement le nombre de seniors et donc de seniors dépendants.

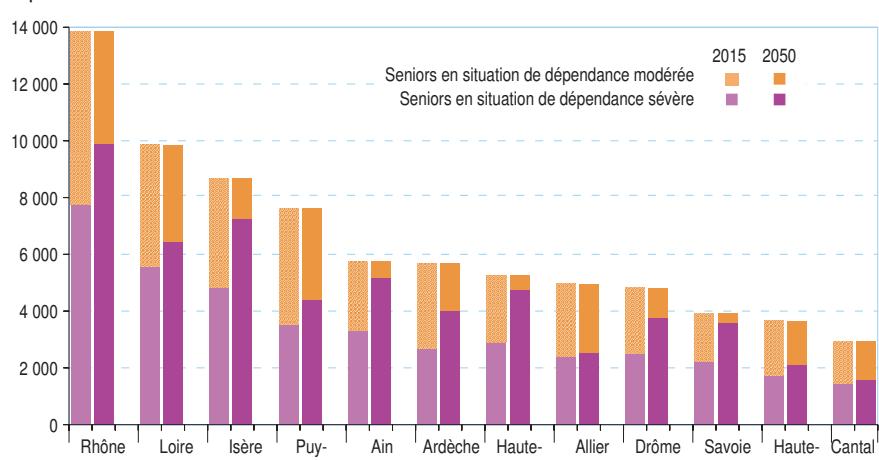
3 En moyenne, 34,5 places en institution pour 100 seniors dépendants

Taux de dépendance des seniors et nombre de places en institution pour 100 seniors dépendants, par département en 2015



4 Des institutions de plus en plus dédiées à la dépendance sévère

Nombre de seniors vivant en institution et répartition selon leur niveau de dépendance, par département



Note de lecture : dans l'Ain, en 2015, les dépendants sévères de 75 ans et plus occupent 3 300 places en institution (soit 58 % des 5 700 places disponibles). En 2050, ils en occuperont 5 200 (soit 90 %), sous l'hypothèse d'une stabilité du nombre de places en institution entre 2015 et 2050 et en donnant la priorité aux dépendants sévères.

Sources : Insee-Drees, modèle de projection de personnes âgées dépendantes

Une région bien équipée en Ehpad

La prise en charge et l'accompagnement des personnes âgées dépendantes diffèrent selon qu'elles vivent à domicile ou en institution (*définitions*). Si les seniors privilégiennent la vie à domicile, l'entrée en institution ou établissement spécialisé d'un senior dépendant peut être conditionné par de nombreux facteurs, tels que le niveau de sa dépendance, la présence et la disponibilité de son entourage, sa capacité financière mais aussi l'offre proposée à proximité.

L'hébergement en établissement spécialisé concerne une minorité de seniors. En 2015, en Auvergne-Rhône-Alpes, un senior sur dix et trois seniors dépendants sur dix vivent en institution. La part des seniors vivant en établissement spécialisé augmente avec l'âge (de 3 % chez les 75-79 ans à 54 % chez les centenaires et plus). Les femmes, plus âgées en moyenne que les hommes, sont plus souvent en institution (12 % contre 7 %).

L'offre institutionnelle régionale, constituée essentiellement d'Ehpad (*définitions*), est de 34,5 places pour 100 seniors dépendants. Elle est légèrement plus importante que celle de France métropolitaine (33,2 pour 100). Auvergne-Rhône-Alpes est aujourd'hui la région qui compte le plus grand nombre de places en Ehpad (*source : Drees, Finess*).

L'offre de places en institution et la part de seniors dépendants varient au sein des territoires de la région. Six départements, situés pour la plupart à l'ouest de la région, présentent un taux de dépendance élevé et une offre institutionnelle développée. En Ardèche par exemple, on compte 43,5 places pour 100 seniors dépendants (*figure 3*). Trois départements (Isère, Drôme et Savoie) sont moins bien équipés en institution et ont une part de dépendance un peu plus faible qu'au

en 2050, de son niveau de 2015 (*méthodologie*). Le nombre de dépendants augmentant fortement, le nombre de places en établissement pour 100 seniors dépendants diminuerait alors, passant dans la région de 34,5 en 2015 à 19 en 2050. De plus, en considérant que les places en institution seraient prioritairement affectées aux dépendants sévères, ces derniers représenteraient 76 % des dépendants vivant en établissement spécialisé en 2050, contre 63 % aujourd'hui. Ces évolutions nécessiteraient une adaptation des établissements spécialisés afin de prendre en charge des seniors de plus en plus sévèrement dépendants.

En 2050, dans tous les départements, les dépendants sévères seraient plus nombreux à vivre en établissement spécialisé, au détriment des dépendants modérés (*figure 4*). Ainsi, dans l'Ain, la Savoie et la Haute-Savoie, les institutions seraient quasi exclusivement réservées aux seniors dépendants sévères (plus de 9 places occupées sur 10). Dans les départements de l'ouest de la région (Allier, Puy-de-Dôme, Cantal et Haute-Loire), les dépendants sévères n'occuperont pas plus de 6 places sur 10, contre moins de la moitié en 2015.

Sept seniors dépendants sur dix vivent à domicile en 2015

En 2015, « rester chez soi » demeure le mode de vie majoritaire pour les seniors dépendants. Ils sont sept sur dix à vivre chez eux, seuls ou en couple, chez un proche, ou au sein d'une résidence non médicalisée, soit 158 000 personnes. Ceci peut s'expliquer par leur souhait de rester chez eux, par le manque de disponibilité dans les établissements spécialisés ou par un reste à charge trop important.

En 2050, en considérant que le nombre de places en institution resterait constant et avec une affectation prioritaire des places aux dépendants sévères, 332 000 dépendants vivraient à domicile, soit huit dépendants

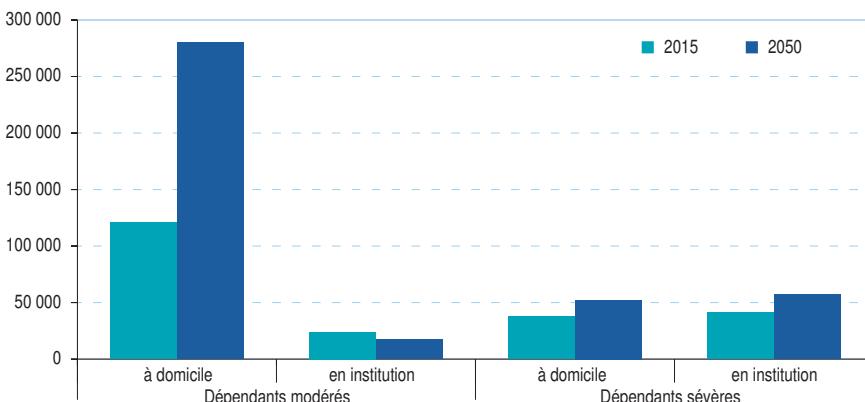
niveau régional. Dans le Rhône, l'équipement en hébergement médicalisé est hétérogène, plus élevé dans le territoire de compétence du Conseil départemental que dans la Métropole de Lyon. Ce constat est en partie lié à la création d'établissements, décidée avant la scission entre les deux collectivités, dans des zones où le foncier est moins coûteux. La Haute-Savoie se caractérise par un très faible taux de dépendance et une offre institutionnelle légèrement plus importante que la moyenne. À l'inverse, l'Allier présente un taux de dépendance élevé et une moindre capacité d'accueil pour personnes âgées dépendantes. La dépendance augmentant avec l'âge, la part élevée des 85 ans et plus dans l'Allier induit une part de seniors dépendants plus importante.

La dépendance sévère davantage présente en institution en 2050

Alors que les politiques publiques sanitaires et sociales font du soutien à domicile une priorité, l'offre en places d'hébergement à destination des personnes âgées pourrait rester proche,

5 De plus en plus de seniors dépendants à domicile

Nombre de seniors vivant à domicile ou en institution selon leur niveau de dépendance, en Auvergne-Rhône-Alpes, en 2015 et 2050



Sources : Insee-Drees, modèle de projection de personnes âgées dépendantes

sur dix, et plus du double par rapport à 2015. Cela représenterait 174 000 dépendants supplémentaires, en majorité des dépendants modérés (*figure 5*).

La part des seniors dépendants vivant à domicile diffère selon les départements de la région, en lien avec des évolutions du nombre de seniors dépendants et une offre institutionnelle à destination des personnes âgées plus ou moins développée. En 2015, cette part varie de 65 % en Ardèche à 76 % en Isère (contre 71 % en moyenne dans la région). En 2050, elle s'étagerait de 76 % dans le Cantal à 87 % en Isère. L'Ain, la Drôme, la Savoie, la

Haute-Savoie et l'Isère afficheraient une part de seniors dépendants vivant à domicile supérieure à la moyenne régionale (82 % en 2050). Ce développement de la vie à domicile pose la question de l'adaptation des services d'aide, pour certains déjà saturés, ainsi que du recrutement, de la formation et des conditions de travail des personnels spécialisés. L'accès aux soins est un enjeu important pour les seniors dépendants, notamment les plus isolés en zone rurale. Le soutien à domicile pourrait aussi être facilité par le développement de la « silver économie » (accessibilité, transports, télé-assistance, nouvelles technologies, télémédecine, etc.).

L'hypothèse de stabilité du nombre de places en institution entre 2015 et 2050 a relativement peu d'impact sur le développement de la vie à domicile des seniors. Si le nombre de places en établissement spécialisé venait à évoluer au même rythme que la population des personnes âgées, le nombre de dépendants vivant à domicile atteindrait 305 000 en 2050, au lieu de 332 000 selon l'hypothèse d'une stabilité de l'offre en institution. La croissance de la vie à domicile s'explique donc en grande partie par celle du nombre de seniors dépendants. Ainsi, le développement des services de soins et d'aide à domicile représente un réel enjeu pour les années à venir. ■

Le mot du partenaire

L'Agence régionale de santé (ARS) d'Auvergne-Rhône-Alpes a pour objectif d'accompagner nos aînés pour prévenir et prendre en charge de manière adaptée leur perte d'autonomie, grâce à l'action coordonnée des professionnels et des aidants familiaux. L'hébergement permanent dans des établissements spécialisés (Ehpad) n'est pas la solution unique à la prise en charge de la dépendance. Les évolutions démographiques et sociétales, notamment la volonté marquée de vieillir à domicile pour la majorité des personnes, confirment que de nouvelles organisations devront se mettre en place dans les années qui viennent. C'est l'idée même d'amélioration du parcours de vie des personnes âgées au plus près des territoires qui doit animer les choix stratégiques. Ces changements se baseront notamment sur l'évolution des pratiques, sur la formation et la validation des compétences des personnels sur le terrain et la coordination des acteurs, seules garanties de l'amélioration de la qualité des prestations médico-sociales qui doivent être confortées à domicile.

L'ARS a traduit ses orientations dans un schéma unique de santé, afin de développer une approche plus intégrée et territorialisée du système de santé, au plus près des besoins de la population. C'est le Projet régional de santé Auvergne-Rhône-Alpes 2018-2028, qui a été publié en juin 2018. Il comprend notamment le Schéma régional de santé, établi sur la base d'une évaluation des besoins et de l'offre de santé. Celui-ci détermine des prévisions d'évolution et des objectifs opérationnels, déclinant les objectifs stratégiques, pour l'ensemble de l'offre de soins et de services de santé, y compris en matière de prévention, promotion de la santé et accompagnement médico-social. Il a une durée de 5 ans.

Méthodologie

Cette étude s'appuie sur les **projections de population** réalisées par l'Insee à partir d'hypothèses sur l'évolution des trois composantes intervenant sur les variations de population : le nombre de naissances, le nombre de décès et les migrations. Les projections de population s'appuient sur le scénario central du modèle Omphale. Ces hypothèses ne prennent pas en compte d'éventuels facteurs exogènes comme les politiques publiques. Ce ne sont pas des prévisions.

Les **projections de personnes âgées dépendantes** utilisent ces projections de population, auxquelles sont appliqués des taux de dépendance estimés grâce à deux enquêtes de la Drees, l'enquête Vie quotidienne et santé (VQS) auprès des ménages de 2014 et l'enquête Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) auprès des institutions en 2015.

Ces projections reposent sur l'hypothèse suivante : parmi les gains d'espérance de vie, la répartition entre années sans dépendance et années en dépendance correspond au partage actuel observé au sein de l'espérance de vie à 60 ans.

Pour la répartition des personnes dépendantes entre institution et à domicile, le nombre de places en institution est maintenu stable entre 2015 et 2050 et l'affectation est prioritaire aux seniors sévèrement dépendants.

Définitions

En France, les **degrés de dépendance**, ici estimés via les enquêtes de la Drees utilisées dans le modèle, sont définis selon une grille nationale « autonomie gérontologie groupe iso-ressources » (Agir) sur la perte d'autonomie pour les personnes âgées de 60 ans et plus. Six groupes sont ainsi déterminés. Les GIR 1 et GIR 2 caractérisent la **dépendance sévère**, les GIR 3 et GIR 4 la **dépendance modérée**, les GIR 5 et GIR 6 l'autonomie. Cette notion ne donne pas d'information directe sur le niveau de prise en charge nécessaire, qui peut être très hétérogène au sein même d'un degré de dépendance donné.

Les **institutions** prises en compte dans cette étude recouvrent les **établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)** qui sont des maisons de retraite médicalisées, les résidences autonomie adossées à un Ehpad, et les unités de soins de longue durée (USLD) qui sont des structures sanitaires dans des établissements de santé. Toutes les autres personnes âgées ne vivant pas en institution sont considérées comme vivant à domicile.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Thierry Geay
Philippe Mossant

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon
Crédits photos : Fotolia

ISSN : 2495-9588 (imprimé)
ISSN : 2493-0911 (en ligne)
© Insee 2019

Pour en savoir plus

- « Le nombre de personnes âgées pourrait doubler dans le Rhône d'ici 2050 », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 81, juin 2019
- « État de santé et dépendance des seniors », France Portail Social, *Insee Références*, édition 2018
- « Les femmes davantage touchées par la perte d'autonomie », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 35, juin 2018
- « Seniors : d'assez bonnes conditions de vie mais qui se dégradent avec la perte d'autonomie », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 40, juin 2017

